



De l'art en résidence dans les collèges en Deux-Sèvres

samedi 2 janvier 2021, par [lpe](#)

Véritables instruments de l'éducation artistique et culturelle, les résidences artistiques en collèges présentent la double vertu de répondre à des enjeux de réussite scolaire dans les collèges et de développement équilibré du territoire.

Les résidences artistiques s'articulent autour de 3 axes :

- la rencontre avec l'artiste et son œuvre, permettant une découverte du processus de création ;
- des ateliers de pratiques artistiques dans l'établissement et/ou dans le lieu culturel (entre 20 h et 40 h d'interventions) ;
- des sorties culturelles (découverte du lieu culturel, spectacles...).

Aussi, le Conseil départemental des Deux-Sèvres poursuit son financement des résidences artistiques en collèges. Pour cette année scolaire, la collectivité dédie 20000 euros pour ces opérations qui concerneront 5 collèges :

- le collège Jean Monnet de Celles-sur-Belle accueillera la compagnie Mauvais Genre
- le collège Albert Camus à Frontenay-Rohan-Rohan accueillera la compagnie La Voltige
- le collège Roger Thabault à Mazières-en-Gâtine accueillera Philm Quartet
- le collège Pierre et Marie Curie à Niort accueillera Les Matapeste ;
- le collège René Caillié à Mauzé-sur-le-Mignon accueillera Cirque en Scène.

(photo d'archives - crédit P. Wall/CD 79).